

Après l'examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire(S.F.M.N))

7. Aspect financier

- ▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- ▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la mesure du volume globulaire.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

PÔLE IMAGERIE MÉDICALE
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE
Groupe Hospitalier Sud (Haut-Lévêque)
05 57 65 64 08



MESURE DU VOLUME GLOBULAIRE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen permettant de mesurer votre volume globulaire. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

Cet examen permet de mesurer le volume globulaire de votre organisme par une technique de marquage cellulaire radio-isotopique. Les renseignements apportés par cet examen sont déterminants pour porter un diagnostic précis ou prévoir un traitement le mieux adapté à votre cas.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

1. Nature de l'examen

L'examen consiste à mesurer le volume globulaire de votre organisme appelé masse sanguine.

La méthode utilisée pour la détermination de la masse sanguine repose sur une technique de dilution isotopique après marquage des hématies autologues au technétium 99 métastable.

C'est un examen destiné à faire le diagnostic différentiel entre une polyglobulie vraie et une pseudo-polyglobulie.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

3. Déroulement de l'examen

Cet examen se déroule en plusieurs temps :

- Tout d'abord, il sera effectué un prélèvement veineux de quelques millilitres de votre sang.
- Ce prélèvement sera ensuite pris en charge par un radiopharmacien et un manipulateur en électroradiologie afin d'isoler les hématies et de les marquer avec un médicament radiopharmaceutique.
- Ces hématies marquées vous seront ensuite réinjectées par voie intraveineuse.
- Quelques minutes plus tard, de nouveaux prélèvements veineux seront réalisés.

La réalisation de cet examen nécessite votre présence pendant environ 3 heures dans le service. Une phase de repos en position couchée doit être respectée pendant toute la durée de l'examen pour la bonne interprétation des résultats.

Votre examen nécessite un traitement informatique et une analyse des prélèvements sanguins. Le résultat sera envoyé au médecin qui a demandé l'examen.

4. Bénéfices escomptés

Cet examen permet de répondre à la question diagnostique que se pose votre médecin et de vous proposer le traitement le plus adapté.

5. Risques. Incidents et complications

- ▶ Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat.
- ▶ En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.
- ▶ Le prélèvement et la réinjection de vos propres hématies ne sont pas douloureux et n'entraînent pas de réaction secondaire, notamment allergique.
- ▶ De façon occasionnelle, une extravasation (passage en sous cutané) du sang marqué peut se produire au point de ponction. Dans ce cas un traitement local sera mis en place et des dispositions à suivre vous seront transmises.
- ▶ Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'examen

Avant l'examen :

- ▶ Il est nécessaire **d'être à jeun pour cet examen sauf si vous êtes diabétique**. Dans ce cas, vous pouvez prendre normalement votre petit déjeuner.
- ▶ Vous devez apporter le résultat d'une numération formule sanguine (NFS) datant de moins de 1 mois et une prescription médicale pour votre examen.
- ▶ Vous ne devez pas avoir bénéficié d'une saignée dans les 4 semaines précédant l'examen.

Si un traitement médicamenteux doit être poursuivi pendant la durée de l'examen (ex : Insuline, antalgiques), pensez à apporter votre prescription et les médicaments associés le jour de votre examen.